

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

- Présents** Vincent De Wolf, *Bourgmestre-Président* ;  
 Patrick Lenaers, Marie-Rose Geuten, Rik Jellema, Frank Van Bockstal, Rik Baeten, Aziz Es, *Échevin(e)s* ;  
 Eliane Paulissen, Bernard de Marcken de Merken, Jean-Luc Robert, André du Bus, Laurent Vleminckx, Françoise Carton de Wiart, Gisèle Mandaila, Kathy Mottet, Christophe Gasia, Christina Karkan, Marie-Louise Servais, Josianne Pardonge, Damien Gérard, Virginie Taittinger, Christian De Beco, Arnaud Van Praet, John Buyani Ilungu, Imad Benarafa, Ahmed M'Rabet, Stéphane Van Vaerenbergh, Farida Tatou, Edoardo Traversa, Françoise de Halleux, Caroline Schickel, *Conseillers communaux* ;  
 Annick Petit, *Secrétaire communal f.f.*
- Excusés** Colette Njomgang, Jean Laurent, *Échevin(e)s* ;  
 Françoise Bertieaux, Rachid Madrane, *Conseillers communaux* ;  
 Christian Debaty, *Secrétaire communal*.

**Séance du 17.10.16**


---

**#Objet : Interpellation de Monsieur André du Bus de Warnaffe portant sur le suivi donné à la sensibilisation du corps enseignant aux Jeunes Aidants Proches #**


---

Séance publique

**Secrétariat**

Monsieur le Président,

En mars dernier nous avons eu l'occasion de nous exprimer sur la situation des Jeunes Aidants Proches. Ce débat s'inscrivait suite à un Jeudi de l'Hémicycle au Parlement bruxellois, consacré à la situation de ces jeunes.

Pour mémoire, il s'agit de ces enfants, adolescents ou jeunes adultes qui apportent de l'aide quotidienne à un proche : une mère, un père, une sœur, un frère en situation de dépendance à la suite d'un accident, d'une maladie physique ou mentale, d'un handicap ou de consommation d'alcool ou de drogues. Les conséquences de cette charge assurée par le Jeune Aidant Proche peuvent être particulièrement lourdes et stressantes lorsque les tâches et les responsabilités qui reposent sur lui deviennent excessives. Il n'est pas rare de que les difficultés scolaires voire le décrochage ainsi que le harcèlement soient au rendez-vous de ces jeunes qui vivent alors une réelle détresse, les enfermant dans une solitude qui participe et renforce une forme d'exclusion sociale.

Mais les choses évoluent. Ce mercredi 5 octobre s'est tenue à l'ULB une journée d'étude intitulée « Jeunes & Aidants Proches : quels partenariats construire pour soutenir les jeunes aidants proches ? ». A cette occasion les organisateurs ont fait le point sur la situation de ces jeunes en privilégiant l'approche transversale, prenant en considération les dimensions du handicap, de l'enseignement, de la santé et de l'aide à la jeunesse.

Les différents exposés ont démontré toute l'importance de la reconnaissance de cette réalité par les adultes. En effet un adulte sensibilisé développe une attitude positive et de nature à rassurer le jeune, à faire en sorte qu'il ne se sente plus seul face à la lourdeur de la situation. Mais tous les intervenants ont insisté sur le fait

que cette reconnaissance passe par une sensibilisation préalable de ces derniers. Sont donc visés, les enseignants, le personnel médical et paramédical, les PMS, les entraîneurs sportifs, les responsables des maisons de jeunes, les responsables d'associations de jeunesse, les AMO... La mobilisation doit donc être générale. Elle passera par l'établissement de module de sensibilisation et de formation et/ou l'intégration de ce sujet dans les modules de formation déjà existants.

Monsieur le Président, les réponses que vous avez apportées alors à nos questions en mars dernier ont permis de comprendre que vous aviez alors bien pris conscience des enjeux de ces jeunes et de la nécessité de sensibiliser les enseignants. Vous nous avez dit vouloir prendre les initiatives nécessaires pour répondre à cette nécessité.

Ma question est de savoir quel suivi a déjà été donné par le Collège afin de mieux répondre aux besoins de ces jeunes via la sensibilisation des enseignants des écoles communales. Notre demande est aussi d'élargir cette sensibilisation au personnel encadrant en général les jeunes. Nous pensons entre autres aux responsables de la Maison des Jeunes, et au personnel du PMS dépendant de la commune.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Conseil entend l'interpellation.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal f.f.,  
Annick Petit

Le Bourgmestre-Président,  
Vincent De Wolf

POUR EXTRAIT CONFORME  
Etterbeek, le 18 octobre 2016

Le Secrétaire communal,

Pour le Bourgmestre,  
Par délégation,

Christian Debaty

Patrick Lenaers